

L'agriculture en Algérie : une performance sectorielle hors hydrocarbures

ZEMIRLI Radhia¹ & HAMMACHE Souria²

Résumé

L'Algérie a cherché, ces dernières décennies, à soutenir l'agriculture du fait des potentialités qu'elle dispose en ce secteur. En effet, elle a mis en place plusieurs politiques agricoles et l'objectif était d'atteindre la sécurité alimentaire en substituant la production locale aux produits importés.

Dans cette optique, le pays a alors mis en œuvre une politique à partir des années 2000 à travers le plan national de développement agricole (PNDA) afin d'essayer de sortir de la dépendance aux importations de certains produits de base, notamment les céréales, les produits laitiers et les huiles végétales...etc.

Par ailleurs, la persistance et l'aggravation du choc externe, engendré par l'effondrement des cours des hydrocarbures, milite pour la poursuite et l'élargissement de l'investissement agricole, ou industriel ou encore du tourisme, afin de favoriser à la fois la diversification de l'économie, la satisfaction d'une plus grande proportion des besoins du marché intérieur par la production nationale et le développement des exportations hors hydrocarbures, indispensables au rééquilibrage des échanges extérieurs.

Ainsi, notre réflexion trouve son essence dans le fait que l'agriculture a de fort potentiel pour devenir un facteur de développement en Algérie et pour constituer une stratégie de diversification économique. Afin de mener à bien notre travail, nous nous sommes appuyés sur une littérature empirique et théorique, nous permettant de structurer notre article comme suit : le premier présentera les principales caractéristiques de l'agriculture en Algérie, puis le second point, analysera les performances réalisées en termes d'agriculture à travers notamment les différentes stratégies de soutien mises en place, et enfin, une analyse comparative sera effectuée entre le secteur agricole et d'autres secteurs d'activité afin de cerner l'importance de ce secteur pour la croissance économique du pays.

Mots clés : agriculture, potentiel agricole, facteurs de développement, Algérie.

¹ Enseignante et Doctorante à l'Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou, Algérie,
E-mail : radhia_zemirli@hotmail.fr

² Enseignante et Doctorante à l'Université Mouloud MAMMERRI de Tizi-Ouzou, Algérie,
E-mail : hammache.soraya@yahoo.fr

Introduction

Le secteur agricole est important pour l'économie algérienne, tant par sa contribution au titre de sa fonction première de couverture des besoins alimentaires du pays (qu'elle assure à hauteur de 70 % en moyenne), qu'à celui de protection des ressources naturelles, et de pourvoyeur d'emplois et de revenus.

En termes de productivité physique, des résultats probants ont été réalisés depuis la rénovation des politiques agricoles et rurales, en termes de rattrapage des rendements relativement aux pays de la zone méditerranéenne Sud.

En effet, les systèmes de cultures enregistrent des transformations de grande ampleur, grâce à la relance des investissements publics favorisant le développement de l'agriculture (notamment les facilités de transport et de désenclavement, et un accès considérablement accru aux ressources en eau, incitations au renforcement et modernisation de l'outil de production au sein des exploitations).

Les programmes initiés visent à donner une impulsion aux produits de terroir, en tablant notamment sur un effort d'amélioration de la qualité dans le cadre de la mise en place de la labellisation. Les importations agricoles portent sur des produits de base (céréales, légumes secs, lait, oléagineux, alimentation fourragère), et on note une amorce de repli au cours de la période récente, illustrant les progrès de certaines filières en termes de suffisance de la demande locale.

Au cours de la décennie 2000, l'industrie agroalimentaire a connu un très net développement et modernisation, du fait que les PME du secteur privé très dynamiques ont pu redonner sa place à ce sous-secteur, après la crise des entreprises publiques¹.

Ce constat nous renvoie à dire que le secteur agricole pourrait constituer en Algérie un vecteur de développement économique et une alternative au secteur des hydrocarbures dans ce contexte du retournement des prix du pétrole et peut-être, il servira d'une stratégie de diversification économique pour l'Algérie afin d'atténuer sa dépendance au pétrole. Ainsi, notre réflexion trouve son essence dans le fait que l'agriculture a de fort potentiel pour devenir un facteur de développement en Algérie et pour constituer une stratégie de diversification économique.

Cet article a pour objectif d'analyser la problématique du secteur agricole comme vecteur de développement économique permettant à l'économie algérienne d'assurer la diversification. Pour ce faire, nous avons structuré notre article en plusieurs points principaux : le premier présentera les principales caractéristiques de l'agriculture en Algérie, puis le second point, analysera les performances réalisées en termes d'agriculture à travers notamment les différentes stratégies de soutien mises en place, et enfin, une analyse comparative sera effectuée entre le secteur agricole et d'autres secteurs d'activité afin de cerner l'importance de ce secteur pour la croissance économique du pays.

I. Principales caractéristiques de l'agriculture en Algérie

Ces dernières années ont été caractérisées par une intense activité dans le secteur de l'agriculture et du développement rural. L'ampleur de cette activité et sa qualité tiennent en particulier à la poursuite de la mise en œuvre, sur le terrain, des réformes et des décisions prises dans le cadre de la politique de Renouveau agricole et rural, annoncées par le Président de la République, et à l'exécution de mesures exceptionnelles, imposées par le contexte régional et national qu'a connu le pays et prises en matière de régulation, d'approvisionnement en produits

alimentaires stratégiques et d'impulsion accentuée en matière d'offre d'emplois, en particulier au profit des jeunes.

1. Caractéristiques générales

En Algérie, la surface agricole utile représentait 8.2 millions d'hectares durant l'année 1999, puis, elle a atteint 8.4 millions d'hectares en 2007. Les surfaces irriguées, quant à elle, ont augmentées à 835 mille hectares en 2006 (Cheddad, 2012).

Par ailleurs, l'Algérie souffre de ressources en eau limitées et réparties de manière inégale dans l'espace et dans le temps en raison des effets négatifs de la sécheresse, de la pollution et d'une mauvaise gestion de ces ressources hydriques. Ces dernières s'élèvent approximativement à 19 milliards de m³/an dans le nord et 5.2 milliards de m³/an dans le sud.

Quant à l'emploi dans l'agriculture, celui-ci est passée de 2.381.800 travailleurs en 2000 à 2.212.619 en 2006, autrement dit, la population occupée dans le secteur agricole représente 23% de la population totale occupée en 2006.

2. Productions agricoles : Les principales productions sont :

2.1. Production céréalière

L'examen de l'évolution de la production céréalière permet de mettre en évidence des fluctuations très importantes fortement liées aux conditions climatiques.

La production moyenne annuelle des principales céréales (blé dur, blé tendre, orge...) a enregistré une quantité de 33 millions de quintaux durant la période 2000-2006.

Le rendement des céréales a suivi une évolution haussière, enregistrant 13.3quintaux/hectare durant la période 2000-2006. Notons, par ailleurs, qu'il y a eu une augmentation de la production ces dernières années, qui est imputable surtout à l'amélioration des rendements.

En effet, la moyenne de la production de céréales en 2005/2007 est estimée à 2,650 millions de tonnes, cependant les importations devaient atteindre 5 millions de tonnes, ce qui représente un taux d'autosuffisance de 34,64 % et un niveau des importations de l'ordre de 65,36% des besoins.

En outre, il est également important de souligner que le [blé dur](#) est la céréale la plus représentée devant l'[orge](#) et le [blé tendre](#). La production varie fortement en fonction de la pluviométrie. La production moyenne sur les 4 campagnes agricoles allant de 2007/2008 à 2010/2011 a été de 36,3 millions de quintaux. A cet effet, les besoins sont loin d'être couverts, même en année favorable, ce qui entraîne des importations massives, coûteuses en devises pour le pays.

2.2. Production de légumes secs : La superficie, la production et le rendement était respectivement durant la période de 2000-2006 de 66 hectares, 455 quintaux et 7.2 quintaux/hectare.

Dans les détails, la production des légumes secs est constituée de 8.260 quintaux de lentilles, 4.300 quintaux de pois chiches, 8.474 quintaux de fèves sèches, 10.8001 quintaux de féveroles et 1.110 quintaux de pois secs. Le rendement moyen par hectare en 2016 a atteint 14 quintaux contre 9 quintaux recensés en 2015.

A cet égard, il est important de préciser que les raisons attribuées à cette hausse dans la production ont trait notamment aux conditions climatiques favorables et la bonne pluviométrie

qui avait caractérisé la saison et s'ajoute à cela l'intérêt suscité par les agriculteurs locaux pour cette filière, et le respect de l'itinéraire technique et l'intensification des actions de formation et de vulgarisation en faveur des agriculteurs.

A cet effet, l'Algérie envisage de produire, à l'horizon 2020, la totalité de ses besoins en lentilles et pois chiches, comme il a été déclaré par le directeur général de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), M. Zeghouane.

Une fois atteinte, cette autosuffisance en lentilles et pois chiches devrait permettre au gouvernement d'économiser plus de 150 millions de dollars dédiés annuellement à leur importation². Pour atteindre cet objectif, la superficie consacrée à la culture des deux légumineuses devrait passer de 30 000 ha actuellement, à 170 000 ha, d'ici 2020, soit, presque 2 millions de quintaux de pois chiches et de lentilles devraient être produits. Le gouvernement envisage, par ailleurs, d'augmenter son soutien financier au secteur de la production de semences de lentilles et de pois chiches.

2.3. Culture maraîchère: La production maraîchère en Algérie présente des caractéristiques très particulières, d'être régionalisée et limitée en surface dans le cadre des possibilités d'irrigation, d'être étalée dans le temps et fortement spécialisée en fonction de la diversité des milieux cultureux, et enfin d'être surtout le fait de la petite exploitation.

La gamme des cultures principales est restreinte. Elle ne comporte que quatre espèces, qui sont présentées dans l'ordre décroissant d'importance : les pommes de terre, tomates, artichauts et carottes.

Quant au rendement de la pomme de terre, il a augmenté après la mise en œuvre du PNDA. Il est passé de 153,4 quintaux/ha durant la période 1996/1999 à 176,2 quintaux/ha durant la période 2000/2006.

Les principales régions de production sont surtout les zones littorales, puis les sahels et parfois les plaines sublittorales. C'est le littoral algérois qui fournit la plus grande partie des primeurs d'exportation (85 à 87 % avec Sahel), et vient ensuite le littoral oranais.

2.4. Arboriculture: L'évolution des superficies arboricoles depuis près de 4 décennies montre que le verger national a connu une augmentation de près de 40 % en trois années avec la mise en œuvre du PNDA.

En effet, le programme algérien de développement des arbres fruitiers occupe une place prépondérante dans la nouvelle politique agricole du pays, considérant les vocations pédoclimatiques des différentes zones agricoles algériennes, visant une meilleure efficacité technico-économique. L'Algérie possède, à titre d'exemple une collection variétale composée de 178 variétés d'agrumes constituant un patrimoine génétique inestimable. Dans ce contexte, l'Arboriculture rustique joue un rôle fondamental, mais malgré la grande attention accordée à l'olivier, le pays reste déficitaire en production d'huile végétale.

Notre pays, envisage une production de plus de 74 000 tonnes/an tous produits confondus (agrumes, amande, raisin de table précoce). Tandis que pour la semence de pomme de terre on prévoit une production de plus de 35 000 T/an avec un rendement qui doit dépasser les 70 t/hectare pour les deux variétés spunta et condor. Ce projet, en mode concession, s'inscrit dans la démarche des pouvoirs publics en application du programme de soutien à l'agriculture afin de relever le défi qui est celui d'atteindre deux millions d'hectares en irrigués à l'horizon 2019.

En ce qui concerne l'oléiculture, l'Américain AGCO a fourni les techniques de gestion par satellite ainsi que le matériel adéquat à la réussite des projets d'investissement. L'Algérie,

a réussi à maîtriser ces techniques de pointe avec un personnel exclusivement algérien, avec une plantation arboricole de semis direct des céréales, de traitement et de l'irrigation et de la gestion intelligente de nos exploitations.

En 2000, la culture de l'olivier en Algérie occupait une superficie de 168 080 hectares de terrain, soit 33 % des 500 000 hectares de superficie arboricole nationale et 2 % des terres agricoles cultivables. En 2010, les superficies oléicoles portent sur 309 500 ha.

Et la surface oléicole est répartie dans trois régions: le Centre, avec 54,3 % de la superficie totale ; l'Est, avec 28,3 % ; et l'Ouest, avec 17 %. La plupart des oliveraies (80 %) sont situées dans des zones de montagne, sur des terrains accidentés et marginaux, peu fertiles et caractérisés par une pluviométrie moyenne comprise entre 400 et 900 mm/an. Le reste des oliveraies (20 %) sont situées dans les plaines occidentales du pays (Masera-Sig-Relizane), où la pluviométrie moyenne annuelle est de 300-400 mm.

Sur la base de ces données, il est prévu de réorienter la politique sectorielle notamment dans le secteur de la production fruitière pour améliorer la qualité de la production, en vue d'une meilleure compétitivité dans le but de tourner vers l'exportation.

2.5. Production animale: Les élevages bovins, ovins, avicoles, caprins et apicoles sont les différents types d'élevages pratiqués en Algérie. Les productions animales sont donc de plus en plus diversifiées mais leurs performances demeurent toujours insuffisantes pour combler le déficit en protéines animales. En effet, la consommation de protéines d'origines animales est estimée à environ 16,5 g/habitant/jour pour la majeure partie de la population algérienne, alors que la norme recommandée est fixé à 35gr/habitant/jour.

Les programmes de développement, d'amélioration et d'intensification de productions animales sont les moyens actuels mis en place. A titre d'illustration, le nombre de vaches laitières a augmenté, il est passé à 37 mille têtes durant la période 2000/2006, de ce fait, la production laitière a progressé atteignant 53 millions de litres de lait de vache pendant la période 2000/2006³.

Pour satisfaire la demande nationale en lait et mettre un terme aux importations de la poudre de lait qui ont atteint 800 millions de dollars en 2010 sans compter la facture des subventions, beaucoup d'efforts ont été consentis par les différents acteurs de la filière et font qu'aujourd'hui la consommation par habitant et par an est la plus élevée des pays du Maghreb. Un ensemble d'indicateurs et de paramètres liés à la filière lait comme les quantités importées tant en lait qu'en vaches n'ont fait qu'augmenter au cours du temps. Cependant, ce qui est resté constant durant toutes ses années, ce sont les performances de production dans nos fermes. Aujourd'hui encore, nos performances restent proches de celles obtenues durant les années cinquante dans les pays qui sont aujourd'hui de grands producteurs de lait. La production par vache et par jour en Algérie est aujourd'hui en moyenne de l'ordre de 12 litres, c'est-à-dire presque ce que produit une bonne chèvre laitière⁴.

II. Performances réalisées dans le secteur agricole en Algérie à travers les différentes mesures de soutien

La principale mesure de soutien à l'agriculture initié par l'Etat algérien, est entre autres, le PNDA.

Avant de mesurer l'impact des investissements réalisés dans le secteur agricole, il semble important de présenter un bref rappel sur les objectifs du PNDA.

1. Objectifs et démarches du PNDA

Le plan national de développement agricole élargi en juin 2002 à la dimension rurale poursuit essentiellement les objectifs suivant : la reconstruction du territoire agricole et la valorisation et conservation des ressources naturelles ; l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages ruraux ; la mise à niveau des exploitations agricoles et la consolidation de leurs activités productives ; la promotion et la valorisation des métiers ruraux en appui aux activités de développement et aux populations rurales.

Afin d'atteindre ces objectifs, des actions d'encadrement et de dynamisation ont été mises en place :

- La mise en service de fermes pilotes préalablement sélectionnées qui serviront comme unité d'accroissement du matériel de reproduction et des intrants agricoles et de conservation des ressources génétiques ;
- La mise en œuvre d'un dispositif spécifique qui prévoit des soutiens directs à des activités qui permettent d'assurer des revenus aux agriculteurs ;
- Impulser les réalisations sur le terrain grâce à des aménagements substantiels au dispositif d'approbation et d'exécution des projets (Chedded, 2012).

Afin d'encadrer ces différents programmes, une instrumentation de financement spécifique est mise en place et s'appuie sur : le Fonds national de régulation et de développement agricole (FNDRA), le Fonds de mise en valeur par les concessions (FMVC), le crédit agricole mutuel.

2. Constat sur les principaux investissements affectés au secteur agricole

Les soutiens et financements alloués au secteur agricole sont considérables et dont les résultats escomptés ont été en partie réalisés grâce notamment à la mise en place du PNDA, mais pas seulement, grâce aussi à des dispositifs de soutien à l'agriculture, considéré comme un vecteur de développement économique et une stratégie de diversification économique.

En effet, depuis l'année 2000, une nouvelle vision du développement agricole et rural est venue consacrer un nouveau modèle de financement de l'économie agricole et rurale. Cette vision est centrée, entre autres, sur un système d'aide publique orienté vers les exploitations agricoles et les ménages ruraux, dont le fonctionnement est régi par des mécanismes articulés à une matrice institutionnelle fort complexe impliquant des fonds de régulation, des organismes d'assurance, des organismes bancaires, des organisations professionnelles et des institutions de développement. L'Etat a tenté alors de mettre en place une politique d'appui et de soutien par les fonds de développement et incite à l'installation de fonds mutualistes par les producteurs.

En outre, la subvention de l'Etat au secteur agricole représente actuellement moins de 10% du PNB, ce qui est conforme aux engagements pris par notre pays au niveau international, et autorise même, une augmentation de la subvention en fonction des disponibilités financières du pays et de la capacité d'absorption du secteur.

Le montant du soutien peut être modulé en fonction de la nature des actions soutenues. Il peut atteindre 70 % du montant total du projet s'il concerne la préservation des ressources naturelles

et le développement durable, ce qui est le cas des zones de montagne. Sur la base de ces données il est prévu de réorienter la politique sectorielle notamment dans le secteur de la production fruitière pour améliorer la qualité de la production, en vue d'une meilleure compétitivité en vue de l'exportation.

Selon les déclarations du ministre de l'agriculture, Sid Ahmed Ferroukhi, plus de 20.000 projets d'investissements d'un coût de 200 milliards DA ont été réalisés depuis 2010 jusqu'à 2016 dans les filières agricole et agroalimentaire, en soulignant que certains de ces investissements ont été réalisés par des fonds privés, c'est-à-dire sans contribution de l'Etat.

Ces investissements réalisés, aussi bien en amont qu'en aval du secteur agricole, ont touché différentes filières comme le lait, les viandes et les productions maraîchères.

Il a été indiqué également que le chiffre de 60.000 autres s'ajoutent et qui ont été financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej)⁵.

Par ailleurs, dans ce but de renforcement du secteur agricole des joint-ventures ont été réalisées. Fin 2015, par exemple les algériens du Groupe Lacheb ont signé avec le consortium américain International Agricultural Group un mémorandum d'entente portant sur l'investissement de 100 millions de dollars dans la création d'une nouvelle joint-venture baptisée El Firma – six accords de la sorte ont été signés entre les États-Unis et l'Algérie l'an dernier pour le secteur agricole – qui couvrira un éventail d'activités dont l'irrigation, l'élevage de bétail et l'élevage de vaches laitières ainsi que l'importation de semences. Pour l'année 2016, 80 dossiers de projets agricoles ont été déposés auprès de la cellule de facilitation et de suivi des investissements agricoles du MADR entre janvier et avril, la plupart d'entre eux portant sur les productions laitière et céréalière et l'agriculture hors sol.

De plus, d'autres dispositifs ont été mis en place par l'Etat, le tableau ci-dessous résume l'essentiel de ces mesures :

Tableau n°01
Récapitulatif des mesures récentes incitatives au développement de l'agriculture

<p>Principaux exemples sur les mesures de soutien à certaines branches de l'agriculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un crédit sans intérêts « RFIG » au bénéfice des exploitations agricoles et des éleveurs. • Création d'un crédit d'investissement ETTAHADI octroyé par la BADR dans le cadre de la création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage sur les terre agricoles non exploitées relevant de la propriété privée et du domaine privé de l'Etat. • Reconduction de la mesure relative à l'alignement des prix locaux des céréales livrées aux CCLS sur les marchés mondiaux. • Soutien renforcé à certaines productions arboricoles (oléiculture, phoeniculture (dattes), arboriculture fruitière). • exonération de la TVA des loyers versés dans le cadre des contrats de crédits bail portant sur les matériels agricoles produits en Algérie. • exonération de la TVA des moissonneuses batteuses fabriquées en Algérie. • Soumission au taux réduit de la TVA de 7% :l'application du taux réduit de la TVA à 7% sur les matières premières et des produits entrants dans la fabrication d'aliments pour aliments d'élevage de la filière avicole, ainsi que le poulet de chair et les œufs de consommation.
--	---

Source : Tiré du site web : www.liberte-algerie.com/.../place-a-linvestissement-prive-dans-le-secteur-agricole-alg. Date de consultation le : 15/04/2017.

A ce propos, nous pouvons constater que c'est grâce à tous ces investissements que des surplus ont été enregistrés dans certaines filières, permettant de booster encore davantage l'industrie agroalimentaire et les exportations de certains produits tels la pomme de terre, tomate, dattes et produits agroalimentaires comme les pâtes alimentaires.

3. Analyse des performances et rendements de l'agriculture

Ces efforts consentis ont permis d'enregistrer une performance relative des campagnes agricoles récentes, les efforts déployés semblent donc porter leurs fruits. Le secteur a enregistré une hausse de 7,5% en 2015, contre une hausse de 1% en 2014. La croissance devrait se poursuivre à un rythme moyen de 5% jusqu'en 2019⁶.

En effet, les différentes productions ont progressé, à titre d'illustration, la production d'olives à huile a enregistré 53,1% en 2015 et la production céréalière est de nouveau en hausse, sans pour autant retrouver son niveau de 2013, avec 3,76 millions de tonnes, la récolte céréalière a augmenté de 9,4 % mais reste inférieure de 25,3 % à celle de 2013 et de 38,7 % au record enregistré en 2009 (6,12 millions de tonnes). La croissance de la production est patente pour toutes les spéculations céréalières, notamment pour les blés dur et tendre (9,5% et 7,6 %) ainsi que pour l'orge (9,7%) et l'avoine (20,5%), (rapport de la Banque d'Algérie, 2015).

Quant à la production animale, celle de l'élevage (viandes et lait) continue de croître rapidement, ainsi, la production de viande rouge a progressé de 8,1% en 2015 contre 4,1 % en 2014, et celle de la volaille de 9 %, contre 10,8 %.

Et la production maraîchère augmente modérément, en passant de 1,4 % à 12,5 millions de tonnes en 2015, contre 3,6 % l'année précédente. Le recul de la production de la pomme de terre, pour la seconde année consécutive (2,9 % à 4,5 millions de tonnes), explique en partie cette faible performance.

La production arboricole a progressé considérablement, à des taux compris entre 5,6 % (agrumes) et 35,4 % pour l'olive. Après deux campagnes médiocres (2013 et 2014), la production oléicole s'établit à 654 000 tonnes et dépasse ainsi son niveau de 2013 (579 000 tonnes).

Aujourd'hui, le secteur agricole compte 5 805 PME, soit à peine 1,1% du nombre total, du fait que l'agriculture algérienne est de type extensif, elle se caractérise par la volatilité et l'irrégularité de ses rendements. Le secteur agricole concentre aujourd'hui près de 21 % de l'emploi total, le tableau ci-dessous montre combien emploie le secteur de l'agriculture de la population active algérienne :

Tableau n°02
Part de la population active agricole dans la population active totale en Algérie
(En milliers)

	2012	2013	2014	2015
Population active	11 423	11 964	11 453	11 932
Agriculture	912	1 141	899	917

Source : Construit à partir des données des rapports de la Banque d'Algérie.

Les perspectives haussières annoncées pour le secteur agricole s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie plus vaste visant à encourager la diversification de l'économie algérienne, en

raison des prix bas affichés par le pétrole ces dernières années qui creuse les caisses de l'État. De plus, la baisse des réserves de change a rendu les importations (dont les produits alimentaires constituent une part de 20%) plus chères, d'où l'importance croissante d'améliorer la sécurité alimentaire et de diversifier l'économie du pays. Entre 2009 et 2013 par exemple, les importations alimentaires ont augmenté de près de 65%, passant de 4,3 milliards de dollars à 7 milliards de dollars⁷. À la hausse des coûts d'importation vient s'ajouter le fait qu'une population en rapide croissance renforce également le besoin de sécurité alimentaire.

Pour cela, les réformes agricoles élaborées par le gouvernement ont pour objectif d'accroître la production, notamment de denrées de base comme le blé et l'orge qui devrait passer de 3,4 millions de tonnes en 2014 à 6,9 millions de tonnes en 2019 ; les surfaces irriguées passeront quant à elles de 900 000 hectares en 2015 à 2 millions d'hectares en 2019. D'autres produits agricoles, tels que le bétail et les produits frais, devraient également atteindre des niveaux de production plus élevés d'ici 2019, selon le ministère de l'Agriculture, qui estime que la hausse de la production locale de lait pourrait mettre fin à toute importation laitière.

III. Analyse comparative entre la contribution du secteur agricole à la croissance économique en Algérie et les autres secteurs d'activité

Considéré comme secteur prioritaire à développer, l'agriculture devrait constituer un vecteur de développement et d'une diversification économique, combien nécessaire pour se substituer à une économie rentière fragile dont les retombées négatives sont inéluctables.

En contribuant pour 11% à la croissance du PIB en 2015 et pour 23,6% à la valeur ajoutée du secteur réel, le secteur agricole se classe au second rang en matière de création de richesses. En volume, la valeur ajoutée du secteur s'est accrue de 6,4 %, progressant ainsi de 3,9 points de pourcentage. Avec 1936,4 milliards de dinars, elle représente 15,6 % de la valeur ajoutée de la sphère réelle, (rapport de la Banque d'Algérie, 2015).

Tableau n°03

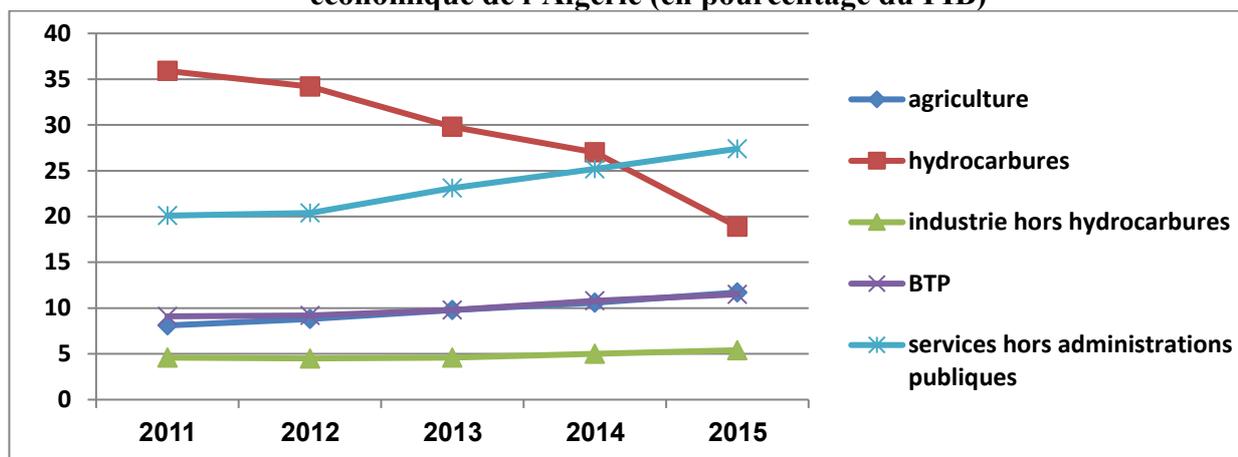
Evolution de la part du secteur agricole à la croissance économique en Algérie

	2012	2013	2014	2015
Valeurs ajoutées générées par l'agriculture (en milliards de DA)	1 421	1 640	1 771	1 936
Variation annuelle de l'agriculture (en %)	20,2	15,4	8	9,3
Part de l'agriculture à la croissance du PIB réel (en %)	7,2	8,2	2,5	6,4

Source : Construit à partir des données des rapports de la Banque d'Algérie.

A cet égard, il est important de souligner que le secteur d'agriculture n'est pas loin de la contribution des hydrocarbures à la croissance économique algérienne. En effet, les hydrocarbures n'ont généré que 18,9 % du flux de richesses (PIB) en 2015, contre 27 % en 2014, et de tous les secteurs, ils contribuent le moins à sa croissance, à hauteur de 2,9 % en 2015.

Graphique n°01
Evolution de la contribution des différents secteurs d'activité à la croissance économique de l'Algérie (en pourcentage du PIB)



Source : Construit à partir des données des rapports de la Banque d'Algérie.

A titre de comparaison, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) s'est contracté ces dernières années en raison, entre autres, de l'achèvement des grands chantiers autoroutiers. En 2015, sa valeur ajoutée, estimée à 1 908,2 milliards de dinars, représente 11,5 % du PIB et 15,4 % de la valeur ajoutée de la sphère réelle. En volume, ce secteur contribue à 13,5 % et 13,9 % de la croissance globale et hors hydrocarbures, contre 17,5 % et 16,7 % en 2014. Le BTP, second employeur du pays, regroupe 1,78 million de travailleurs, soit 16,8 % de la population occupée.

Quant au secteur des services, soit le secteur le plus performant, avec une valeur ajoutée, estimée à 7 403,6 milliards de dinars courants, équivalent à 44,6 % du PIB, les services marchands et non marchands, outre qu'ils constituent le plus important des secteurs, génèrent la moitié (50,1 %) de la croissance globale.

Avec plus de la moitié du nombre total de PME (51,5 %), les services, incluant les fonctions libérales, regroupent 277 500 personnes morales et physiques.

Ainsi, ce secteur se classe au premier rang, aussi bien en termes de proportion de flux de richesses, soit 27,4 % du PIB, que de contribution à sa croissance (1,3 point, soit 34,3 % des 3,8 points d'expansion du PIB).

Par ailleurs, la valeur ajoutée industrielle s'est établie à 900,9 milliards de dinars, en hausse annuelle de 7,4 % en 2015. De ce fait, l'industrie participe à hauteur de 5,4 % au flux de richesses et se classe ainsi au dernier rang des secteurs hors hydrocarbures. L'industrie emploie 1,4 million de travailleurs, en hausse de 6,7 %, et regroupe 13 % de la population occupée.

Conclusion

Depuis longtemps, l'Algérie clame sa volonté d'augmenter les exportations hors hydrocarbures du pays, exportations qui restent désespérément faibles. La participation du secteur agricole à ces exportations reste aussi très peu importante.

Dans ce sens, l'Algérie a tenté de développer des créneaux intéressants d'exportation de produits agricoles, mais aussi pour répondre à la demande intérieure, à travers notamment, l'amélioration durable du niveau de sécurité alimentaire du pays, une utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles, la promotion des productions à avantages comparatifs avérés

en vue de leur exportation, la sauvegarde de l'emploi agricole et l'accroissement des capacités du secteur agricole, en matière d'emploi par la promotion de l'encouragement de l'investissement, ...etc.

A cet effet, il convient de souligner que le développement agricole se heurte à différentes contraintes d'ordre historique, auxquelles il faut ajouter des contraintes structurelles et organisationnelles, à savoir : la faiblesse des terres cultivables et l'appauvrissement des sols, les conditions climatiques, le problème du foncier, le financement, ...etc. Pour cela, il faudrait remédier à ces entraves en mettant avant le secteur agricole dans les priorités économiques et politiques.

➤ **Références bibliographiques**

1. Chedded Mohand : « *Analyse de l'impact des investissements agricoles réalisés dans le cadre du PNDA* », Thèses de Doctorat, Université d'Avignon, 2012.
2. Hadibi Ahmed et al. : « *Analyse de la mise en œuvre du PNDA agricole dans le périmètre de la Metidja, Algérie* », Institut National Agronomique, 2008.
3. Rapports de la Banque d'Algérie (2013, 2014, 2015).
4. « *Agroalimentaire: Plus de 20.000 projets d'investissements réalisés depuis 2010* », tiré du site web : www.aps.dz/.../40658-agroalimentaire-plus-de-20-000-projets-d-investissements-reali...
5. « *Place à l'investissement privé dans le secteur agricole algérien* », tiré du site web : www.liberte-algerie.com/.../place-a-linvestisment-prive-dans-le-secteur-agricole.

¹ Cette crise demeure une conséquence des politiques suivies et de l'application des mesures d'ajustement structurel. De plus, un processus de ré-articulation avec l'amont agricole des filières pour leur approvisionnement en matières premières est amorcé qui va permettre de rétablir l'intégration intersectorielle.

² Pour rappel, l'Algérie importe annuellement 1,4 million de quintaux de lentilles et de pois chiches.

³ Néanmoins, il convient de souligner à cet égard, que cette production reste insuffisante car les algériens consomment près de 4 milliards de litres de lait chaque année, mais nos élevages ne couvrent même pas le tiers de cette consommation.

⁴ Selon des experts, pour combler ce déficit en matière de production laitière, une stratégie de production doit être mise en place, que l'on peut résumer sous deux volets: politiques de soutien à la production et mesures techniques au sein même de l'exploitation. Ce dernier volet de soutien technique reste le point faible de toutes les initiatives mises en place, même si certaines mesures notamment celles concernant le soutien à la production fourragère ont été entreprises, et c'est justement sur ces mesures techniques qu'il faudrait s'attarder. Les mesures à prendre peuvent être classées en court, moyen et long termes. Elles sont la conséquence directe de l'ensemble des résultats de diagnostics effectués par les universitaires et chercheurs algériens dans les exploitations bovines. Les résultats indiquent qu'il y'a des freins à la production liés à l'éleveur, à la ferme, à la vache et aux pratiques d'élevage, qu'il conviendrait également de corriger rapidement.

⁵ Tiré du site web : www.aps.dz/.../40658-agroalimentaire-plus-de-20-000-projets-d-investissementsi..
Date de consultation le: 15/04/2017.

⁶ Tiré du site web : www.liberte-algerie.com/.../place-a-linvestisment-prive-dans-le-secteur-agricole-alg.
Date de consultation le : 15/04/2017.

⁷ Tiré du site web : www.aps.dz/.../40658-agroalimentaire-plus-de-20-000-projets-d-investissementsi..
Date de consultation le: 15/04/2017.

Agriculture in Algeria: a sectoral performance excluding hydrocarbons

ZEMIRLI Radhia⁷ & HAMMACHE Souria⁷

Abstract

Since its independence, Algeria has sought to support agriculture because of its potential in this sector. Indeed, it has put in place several agricultural policies and the objective was to achieve food security by substituting local production for imported products.

From this point of view, the country implemented a policy from the 2000s through the National Agricultural Development Plan in an attempt to overcome dependence on imports of certain commodities, such as cereals, Dairy products and vegetable oils ... etc.

Moreover, the persistence and aggravation of the external shock, caused by the collapse of hydrocarbon prices, militates for the continuation and widening of agricultural or industrial investment or tourism, in order to promote both The diversification of the economy, the satisfaction of a greater proportion of the needs of the internal market by national production and the development of non-hydrocarbon exports, which are essential for the rebalancing of external trade.

Thus, our reflection finds its essence in the fact that agriculture has great potential to become a factor of development in Algeria and to constitute a strategy of economic diversification. In order to carry out our work, we relied on an empirical and theoretical literature, allowing us to structure our article as follows: the first will present the main characteristics of agriculture in Algeria, then the second point, analyze the performances realized In terms of agriculture, in particular through the various support strategies put in place, and a comparative analysis will be made between the agricultural sector and other sectors of activity in order to identify the importance of this sector for economic growth from the country.

Keywords: agriculture, agricultural potential, development factors, Algeria.

⁷ PhD student, University Mouloud MAMMERRI of Tizi-Ouzou, Algeria,
E-mail : radhia_zemirli@hotmail.fr

⁸ PhD student, University Mouloud MAMMERRI of Tizi-Ouzou, Algeria,
E-mail : hammache.soraya@yahoo.fr